



Réunion publique

3 mars 2018

Un village animé et participatif

- **29 associations actives sur la commune**
 - *Référents Odile Vellet et Guy Gallais*
- **Soutien financier aux associations dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 10000 €/an maximum. Subvention allouée après étude et analyse en commission, sous conditions :**
 - *De délai : retour en mairie avant le 31 janvier*
 - *De projet : existence d'un réel projet, pour un maximum de bénéficiaires*
 - *De bilan financier : importance de transmettre un bilan réalisé et prévisionnel*
 - *De justificatifs : fournir les preuves de l'utilisation de la subvention*
- **Engagement des élus et des employés municipaux sur des manifestations d'envergure (Marché de la création, Jours de Lumière, Foire du 1^{er} mai...)**

Un village animé et participatif

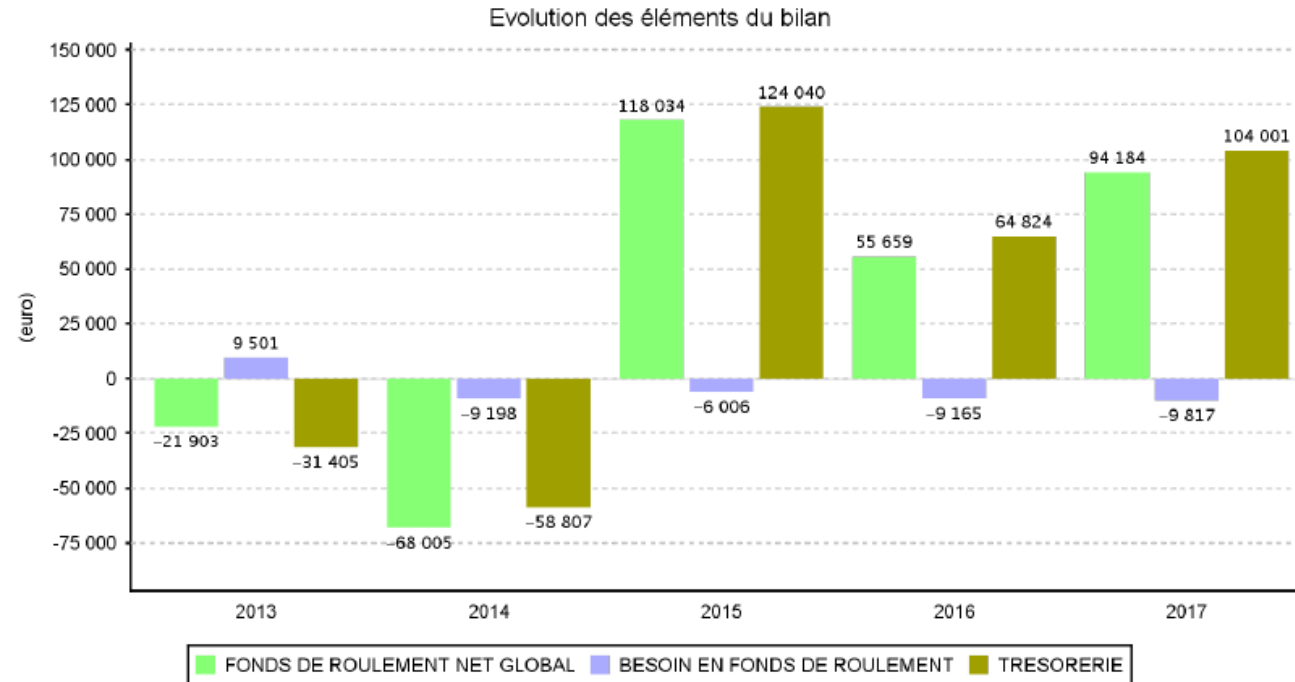
- **Salles mises à disposition des associations pour leurs manifestations**
 - Grange de Mai (gratuite 1 fois/an)
 - planning géré par la commune du 15 septembre au 30 juin / par l'Office de Tourisme pendant l'été
 - 15 à 20 week-ends réservés par an par les associations
 - Salle des fêtes de Chadrat (gratuite)
- **Prêt de mobilier pour les associations (tables et bancs)**
- **Besoin de renforcer la concertation et la communication entre les associations**
 - *Publication d'un calendrier commun ?*

Communication

- **Continuité de ce qui était fait précédemment :**
 - *Affichage public sur les 4 panneaux municipaux (3 à Saint-Saturnin, 1 à Chadrat)*
 - *Publications papier : 2 bulletins municipaux/an + divers flyers, distribués par les élus*
 - *Newsletters en fonction de l'actualité de la commune.*
- **Création d'un nouveau site internet :**
 - *Sans publicité, avec un espace de stockage conséquent qui permettra de développer de nouveaux usages*
- **Création et distribution à tous les habitants d'un agenda gratuit en 2017 et 2018**
- **Projets :**
 - *Développer le site internet en multipliant les supports média (audio, vidéo, jeux...) en direction des associations du village, des habitants ou des touristes*
 - ...
- **Remerciements aux membres de la commission communication**
 - *Pas très nombreux mais ô combien efficaces : Lauriane Guittard et Didier Perrin.*
- **Recherche de bénévoles qui pourraient donner quelques heures à la collectivité**
 - *En particulier pour la mise en page des bulletins municipaux papier.*

Un village géré en citoyen responsable

- Une hausse des taux d'imposition en 2015 pour un retour à l'équilibre financier pour la commune



- Mais des ressources fiscales par habitant encore bien en deçà de la moyenne :

| En €/hab | Commune | 2017 Montant en € par hab pour la strate de référence | | |
|---------------------|---------|--|--------|----------|
| | | Département | Région | National |
| Ressources Fiscales | 346 | 437 | 430 | 426 |

Un village géré en citoyen responsable

- Des charges de fonctionnement maîtrisées

| En €/hab | 2017 | | | |
|---------------------------------|---------|--|--------|----------|
| | Commune | Montant en € par hab pour la strate de référence | | |
| | | Département | Région | National |
| Charges générales | 82 | 221 | 190 | 192 |
| Charges de personnel | 187 | 321 | 257 | 267 |
| Charges de gestion courante | 206 | 123 | 107 | 111 |
| Charges réelles financières | 11 | 26 | 25 | 21 |
| Charges réelles exceptionnelles | 0 | 2 | 3 | 3 |

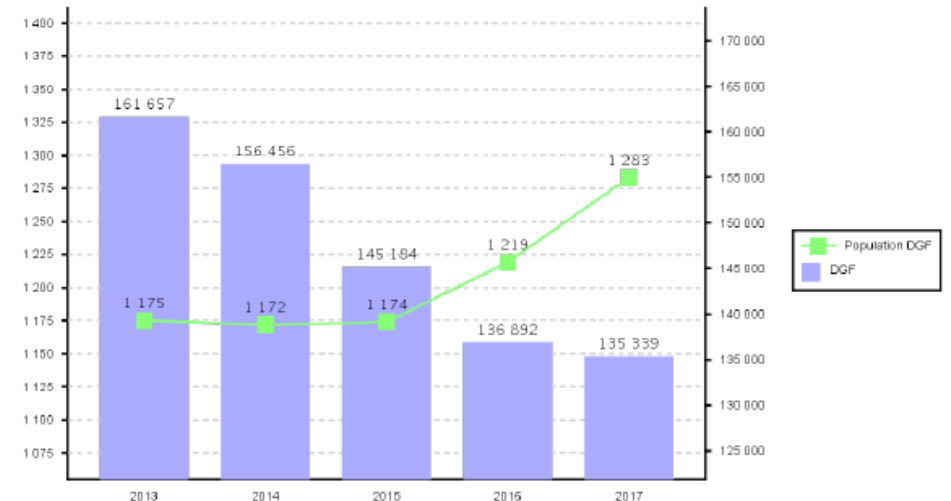
- Mais nous n'avons pas le choix....

- Baisse de 16,3% de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en 5 ans, soit -26 318 € de recettes

→ **Des recherches d'économies permanentes:**

- Energie
- Téléphone
- Renégociation de contrats
- Renégociation des prêts
- Pour faire face aussi à de nouvelles dépenses
 - Exemple : instruction des permis de construire, déclarations de travaux...

Évolution de la DGF et de la population DGF



Un village géré en citoyen responsable : par la mutualisation

- **Des forces vives**
 - *Echange de personnels avec les communes voisines*
 - *Des employés de Chanonat ont participé à la construction de murs en pierres sèches à Chadrat*
- **Du matériel**
 - *Récupération d'un aspirateur à feuille*
 - *Prêt régulier de tables et de bancs*
- **Des commandes**
 - *Entretien de la route du Marand*

Un village accueillant et vivant

- **Défense de Saint-Saturnin devant la Commission Qualité des « Plus Beaux Villages de France »**
 - *1989 : Saint-Saturnin adhère aux « Plus Beaux Villages de France »*
 - *1999 : Mise en place de critères de qualité par l'Association des Plus Beaux Villages de France. Premières mises en garde*
 - *2011 : Menace de déqualification*
 - *2015 : Déqualification > demande de recours*
 - *2016 : Défense du dossier devant la Commission Qualité à Lavardin > **Déqualification***
- **Notre position :**
 - *Continuer à œuvrer pour améliorer notre village, dans l'esprit des critères de qualité des Plus Beaux Villages de France*
 - *Faire connaître Saint-Saturnin et ses atouts*
 - *Pas d'impact apparent sur la fréquentation touristique... pour l'instant*

Un village accueillant et vivant

- **Mise en œuvre du programme d'aménagement de bourg à Saint-Saturnin**
 - *Aménagements place des Razes pour les visiteurs, l'accès aux écoles, à la Grange de Mai :*



Coût total : 571 139 €
dont 2^e tranche 203 268 €
(subv. 348 123 €)

- *Réfection complète des ruelles du centre historique et aménagement d'espaces végétalisés avec les habitants*



Un village accueillant et vivant

- **Aménagements et valorisation du petit patrimoine à Chadrat**

- *Création d'un mur de soutènement en pierres sèches, de places de stationnement et d'un espace pour les poubelles, aménagement des abords des fontaines (fontaine de la Péreire et fontaine ronde)*



- **Participation au Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de Vie**

- 2015 : Prix de la 1^e participation réussie
- 2016 : Prix Départemental pour la Participation des Habitants du Village de Chadrat
- 2017 : Prix Départemental = **sélection pour le concours régional** en vue de l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris »

- **Merci aux élus et bénévoles de la commission « Embellissement »**

- Mention spéciale à Michèle Labbe, Christine Marques, Louissette Fleuret...
- Et merci à Mario Branco qui assure le lien avec l'équipe technique !

Un village accueillant et vivant

- **Sécurisation et embellissement traverses...**

- *Projet d'installation d'un radar pédagogique route de Champeix*
- *Mise en place de panneaux de rappel de la limitation de vitesse à Chadrat*
- *Limitation de la vitesse à 30 km/h à Saint-Saturnin*
- *Mise en place de priorités à droite*
- *Projet de rétrécissement des voies pour ralentir la vitesse et améliorer le confort des piétons + l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)*
- *Remplacement du mobilier urbain : bacs et potelets en acier Corten*

Un village accueillant et vivant

- **Des projets programmés...**

- *Amélioration du mobilier urbain : remplacement des corbeilles en bois, bacs en acier Corten*
- *Remplacement de panneaux de signalisation touristique*
- *Rationalisation / suppression des panneaux de signalisation routière*
- *Enfouissement de réseau électrique et remplacement du transformateur place du Fond de Ville*
- *Création de WC publics dans le cadre de la mise en accessibilité de la mairie*

- **Et d'autres projets en réflexion**

- *Création de nouveaux massifs « faciles à entretenir » (près de l'église, face à la grange de mai)*
- *Plantation d'arbustes*
- *Sauvegarde de la chapelle Sainte Madeleine (étude diagnostic réalisée)*

Un village à taille humaine

- Deux documents engagent la commune vers l'avenir :
 - **L'AVAP** : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine - Créée le 30/06/2017
Devenue légalement un Site Patrimonial Remarquable (SPR)
Elle vise, sur une large portion de la commune, à protéger les paysages et le patrimoine bâti exceptionnel de la commune et pas seulement les monuments historiques.
Elle définit les modalités de construction et de rénovation, les volumes à respecter, les matériaux à utiliser, les couleurs à préférer.
 - **Le PLU** : Plan local d'Urbanisme - Approuvé le 28/07/2017
Il détermine les zones où l'on peut construire, l'implantation des bâtiments, les limites par rapport aux voisins et aux voies publiques. Il est l'outil de l'aménagement et du développement de la commune.
- **Ces deux documents, complémentaires, assurent un nouveau développement pour la commune**



Un village à taille humaine

- Où se renseigner ?
 - En mairie ou sur le site internet

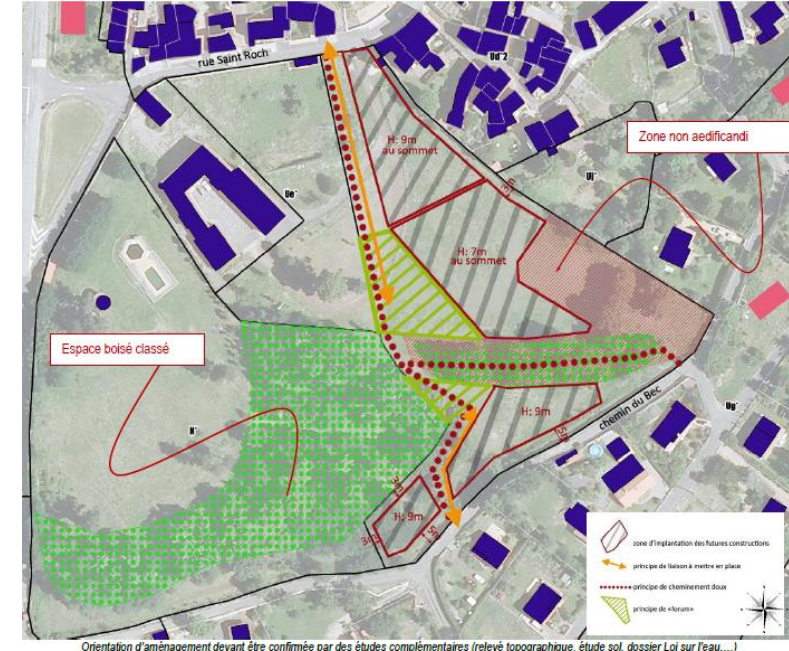


- Ou encore auprès du service chargé d'instruire les permis de construire, déclarations de travaux, certificat d'urbanisme : **Syndicat mixte du Grand Clermont - www.legrandclermont.com**
- Sans oublier les services de l'Architecte des Bâtiments de France

Remerciements aux membres de la commission Urbanisme Habitat pour leur investissement :
Emmanuel Pénicaud, Jean-Pascal Hamard, Roland Tixier, Bertrand Queylard, Jean-Pierre Tixeront ...

Un village à taille humaine

- **La politique de l'habitat : compétence intercommunale...**
 - *Aménagement d'un logement à caractère social dans la maison dite « Thonat » par l'OPHIS*
 - *Création de 4 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) dans le PLU : 1 logement social minimum pour 5 logements créés sur ces secteurs*
 - *Projet du Clos d'Issac : l'OAP a été conçue en partenariat étroit avec les bureaux d'étude de l'AVAP, du PLU, les services des Bâtiments de France et de la communauté de communes Les Cheires. En attente du projet de territoire Mond'Arverne.*



Un village entretenu

- Démarche « Zéro-phyto » : Arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics dès 2013
 - ... Une exigence réglementaire depuis le 01/01/2017
- Nous avons fait **le choix d'aller plus loin** : les cimetières de Saint-Saturnin sont aussi concernés
 - Certification niveau 3 de la Charte d'Entretien des Espaces Publics (avec le soutien du SMVVA)
 - Label « Terre Saine »



Un village entretenu

- Des changements visibles dans nos espaces publics



Semis de pieds de mur



Engazonnement du cimetière de Chadrat



Un village solidaire

- **Accueil des nouveaux arrivants / Commission Solidarité**

- *Manifestation automnale, décalée à la cérémonie des vœux de la municipalité depuis 2018*
- *Création d'un livret d'accueil, en associant des jeunes de IMPro de Veyre-Monton pour la reliure*

- **« Sourire en mai » et « Sourire d'automne » / Commission Solidarité**

- *Ces 2 opérations ont conduit à l'installation d'un conteneur Emmaüs en octobre 2015*

- **Mutuelle de Village**

- *Pour faciliter l'accès aux soins pour tous*

- **Agenda d'Accessibilité Programmée - AdAP**

- *Pour faciliter l'accessibilité à tous les lieux recevant du public*
- *Programme initialement prévu sur 3 ans (2016 – 2017 – 2018)*



- **Centre Communal d'Action Sociale (Code de l'Action Sociale et des Familles)**

- *Lieu d'accueil et d'écoute. A l'écoute de vos besoins, et attentif à votre quotidien.*
- *Établissement public communal, présidé par le Maire, Christian Pailloux, et composé de :*
 - Membres élus : Maria Senectaire, Odile Vellet, Maïté Barbecot, Arnaud Lapra
 - Membres nommés : Catherine Guittard, Isabelle Van Praagh Doreau, Bernadette Gonzalez, Jeannot Schmidt

Un village solidaire – le CCAS

Aides légales

- Elles sont destinées à compenser certains déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes qui ne peuvent ainsi être aidées par d'autres moyens.
- Le CCAS est chargé de constituer le dossier de demande et de le transmettre au Président du Conseil Départemental ou au représentant de l'Etat pour instruction et décision.
- Ex : aide sociale, aide ménagère, téléassistance

Aides facultatives

- Subvention cantine
 - enfants de la commune, scolarisés à l'Ecole de la Monne
- Secours alimentaire
- Secours financiers : impayés d'électricité, de fioul, réparations auto...

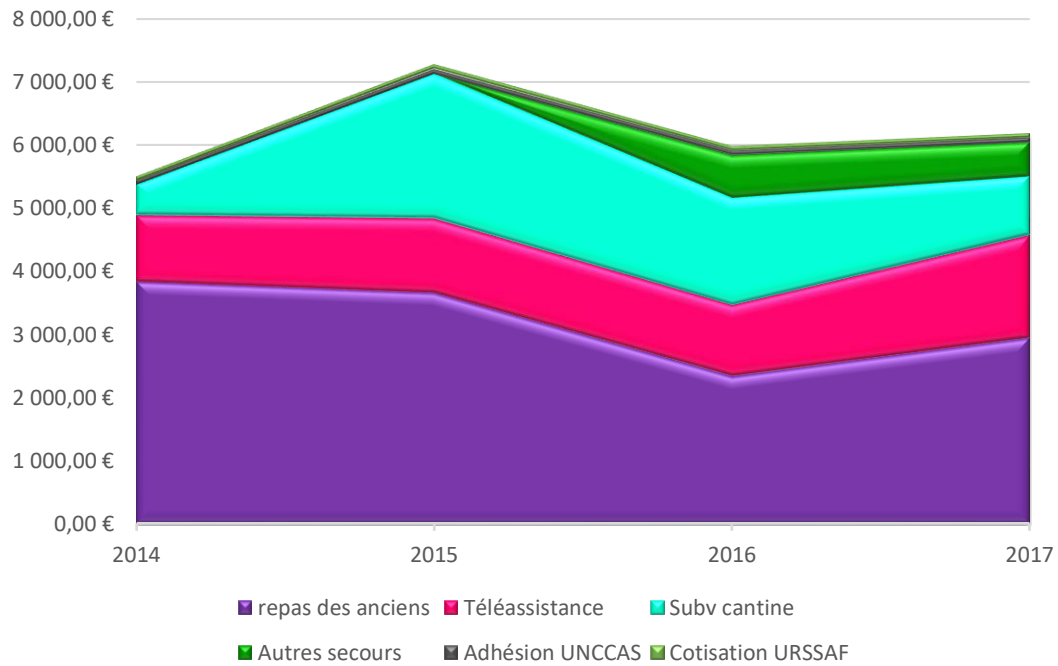
Action sociale

- Repas des anciens
Personnes nées
en 1950 et avant

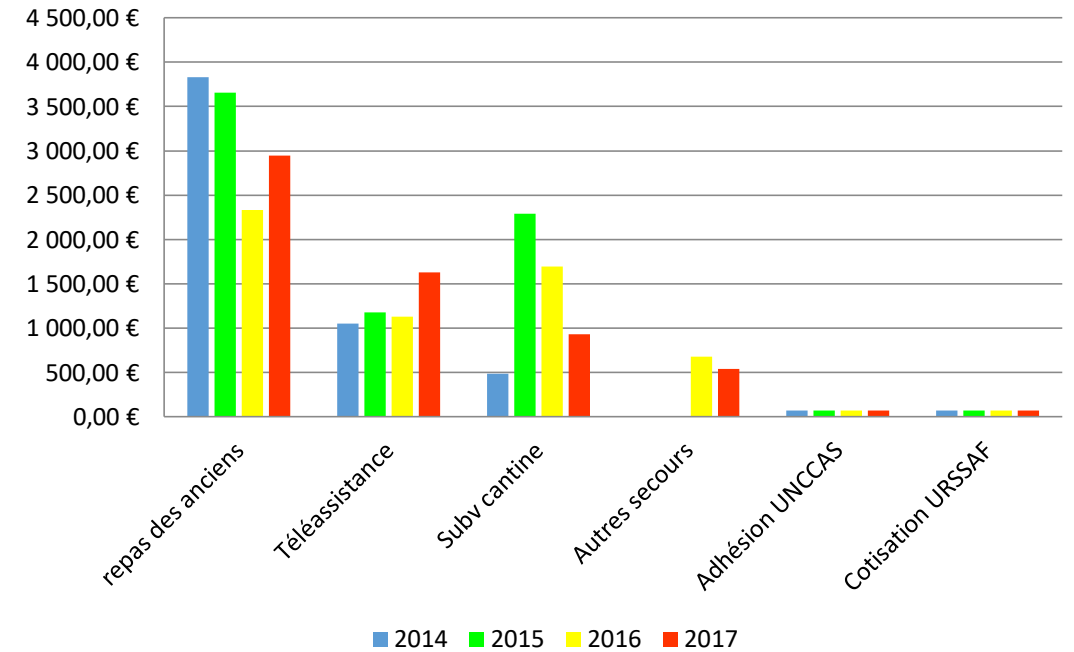


Un village solidaire – le CCAS

Budget CCAS - visuel 1



Budget CCAS - visuel 2



Un village engagé pour sa jeunesse

- Réunion avec les jeunes de la commune pour cibler leurs attentes : deux groupes 6/12 ans et 12 ans et plus
- Constitution d'une commission jeunesse consultée à chaque étape, une implication des élus dans les instances relevant de la jeunesse (SIVOS, CLSH, ECOLE, commission jeunesse de Mond'Arverne communauté)
- **Bilan des attentes**
 - *pour les ados et jeunes adultes: mise à disposition d'une salle*
 - *pour les plus jeunes: aménagement du parc, installation de nouveaux jeux*
- **Réponses**
 - Mise à disposition d'une salle : aucune salle de la commune ne répond aux normes de sécurité. *Pas d'association à ce jour interlocutrice*
 - *Aménagement du parc: restauration et mise en conformité des installations existantes, prise en compte dans la réorganisation de la place des Razes (engazonnement, sermentizon, installation tables de pique-pique, délimitation sécurisée de l'espace jeux), acquisition d'un nouveau jeu à ressort, installation de deux buts multi-sports , installation d'un jeu de filets.*

Un village engagé pour sa jeunesse



Un village engagé pour sa jeunesse

- **Les perspectives**

- Acquisition d'un jeu pour les moins de 3 ans afin d'avoir des installations correspondant à toutes les tranches d'âge.
- Une attente de la prise de compétence jeunesse par Mond'Arverne Communauté pour une offre de services à destination des ados (activités encadrées par des animateurs, mise en place de projets et transports) , une réponse attendue avant fin 2018.

SIVOS – école de la Monne (Saint-Saturnin-Olloix-Cournols)

- **Économie d'énergie**

- *Achat groupé de gaz, changement de prestataire pour l'entretien chaufferie*

- **Qualité de vie des écoliers et des adultes de l'école**

- *Changement de modem*
- *Réfection de la cour de l'école primaire en enrobé*
- *Plantation d'arbres*

- **Mise en sécurité des locaux**

- *Mise en conformité Vigipirate, rénovation de l'espace jeux*

- **Rythmes scolaires**

- *Semaine de 4 jours et demi avec des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à partir de 2014*
- *Reprise de la semaine de 4 jours cette année, après sondage des parents d'élèves, de l'équipe enseignante, du CLSH*

- **Équipement**

- *Chaque classe est désormais équipée d'un vidéoprojecteur*



Les travaux réalisés en février 2017



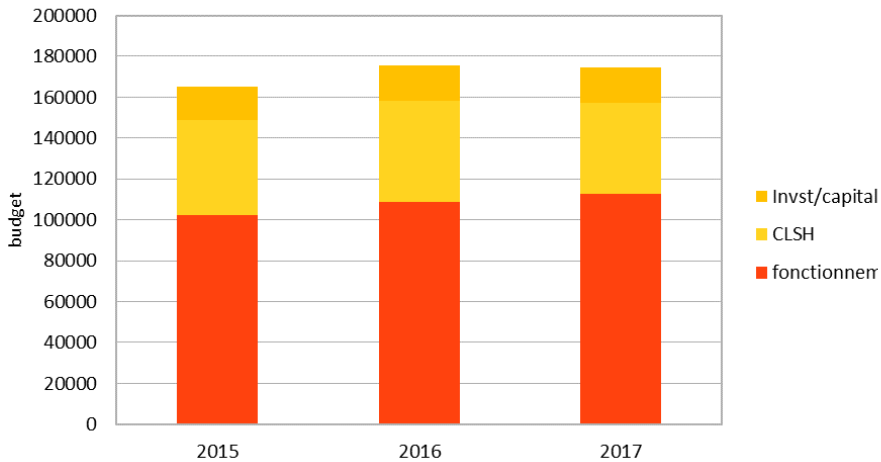
Les plantations réalisées en février 2018

SIVOS – école de la Monne (Saint-Saturnin-Olloix-Cournols)

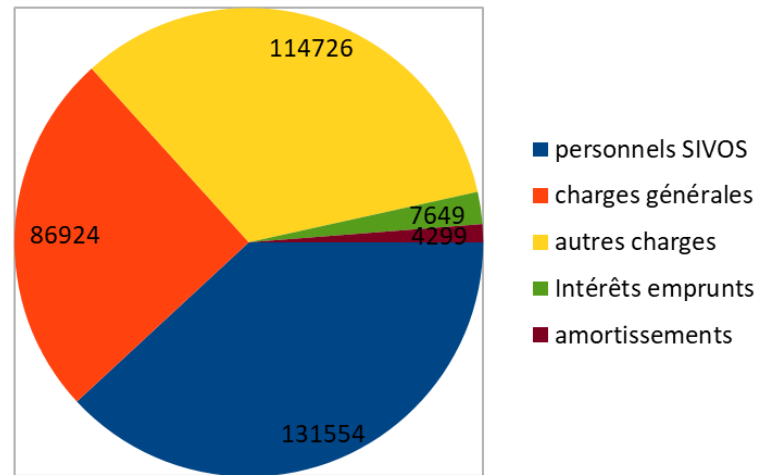
• Budget

- Contribution de Saint-Saturnin au budget du SIVOS en 2017 : 175 000 €

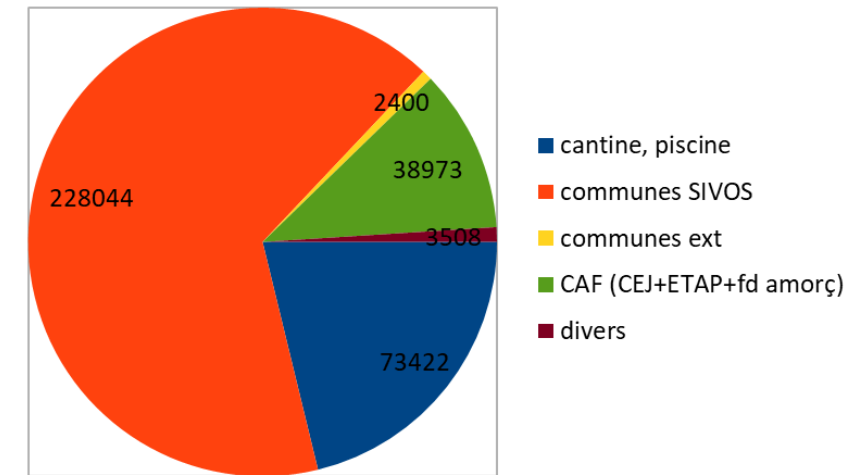
Part de Saint-Saturnin dans le budget SIVOS



Dépenses de fonctionnement du SIVOS en 2017



Recettes du SIVOS en 2017



• Projets

- Installation d'un système occultant pour les baies vitrées de la nouvelle aile de l'école, soumise aux fortes chaleurs
- Equipement de chaque classe d'un accès internet.

Un village actif et attractif pour l'emploi

- **Une commission municipale dédiée au développement économique et touristique (même si la compétence est à l'intercommunalité)**
- **Dialogue régulier avec les acteurs économiques : commerçants, restaurateurs, artisans, agriculteurs, entreprises...**
 - *... Notamment au moment des passages de relais (supérette)*
- **Mise en location des anciens bureaux du SMVVA (mairie) :**
 - *Antenne AMOS*
 - *UN.PACT Architectes*
 - *Entreprise Véronique Vernhes (en cours)*
- **Rénovation et mise en location d'un local commercial sous le « Grenier de la reine Margot » (en cours)**

Un village acteur de l'intercommunalité

- **Nouvelle Communauté de Communes**

| Les Cheires (de 2014 à 2016) | Mond'Arverne (depuis le 01/01/2017) |
|--|---|
| 11 communes 11 500 habitants 35 conseillers communautaires 3 conseillers pour Saint-Saturnin: Christian PAILLOUX, Maïté BARBECOT, Jean-Luc MIOCHE | 28 communes 40 000 habitants 51 conseillers communautaires 1 titulaire Christian PAILLOUX et 1 suppléant Maïté BARBECOT |

- **2017 une année de transition où les compétences ont continué de s'exercer de manière territorialisée**
- **2018 : construction du projet de territoire**
 - *Participatif : consultation des habitants à travers un forum citoyen et des ateliers thématiques*
 - *Réflexion sur l'intérêt communautaire de certains domaines*

Un village acteur de l'intercommunalité

- **Les compétences exercées par les Cheires:**
 - *Aménagement de l'espace*
 - *Développement économique*
 - *Développement touristique*
 - *Politique du logement et du cadre de vie*
 - *Protection et mise en valeur de l'environnement*
 - *Parcs de stationnement, Equipements culturels et sportifs*
 - *Action sociale et services à la population :*
 - service de portage de repas à domicile
 - service d'aide à domicile
 - bus des montagnes
 - gestion de structure multi accueil petite enfance
 - ALSH pendant les vacances scolaires (4-12 ans)
 - insertion des personnes en difficulté
 - programmation culturelle
 - aide au tissu associatif

Un village acteur de l'intercommunalité

- **Notre engagement dans la vie de Mond'Arverne**

- *Présence active d'un représentant de Saint-Saturnin dans chacune des commissions*

- Affaires sociales
- Tourisme
- Enfance et jeunesse
- Finances
- Economie
- Environnement
- Habitat
- Travaux
- Culture
- Communication
- Projet de territoire et PLUI

- *Une fréquentation assidue des élus de Saint-Saturnin (commissions et conseils communautaires) qui permettent de faire le point à chaque conseil municipal*